

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

13^e séance, 18^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 24 mai 2016, à 19 h 30, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur François Caron, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Martine Cazes, commissaire-parent
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membre du conseil des commissaires absent :

Monsieur Jean-François Labbé, commissaire

Membres du conseil des commissaires à distance :

Monsieur Freddy Ntako, commissaire
Monsieur Marcel Vézina, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoît Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 24 mai 2016 ouverte à 19 h 30.

Procès-verbal du conseil des commissaires

Commission scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

CC-15-16-097

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'AJOUTER le point 2.4 – Demande d'avis juridique et

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 26 avril 2016 et de la séance extraordinaire du 6 mai 2016 du conseil des commissaires
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Rapport du président

2.0 Décisions

- 2.1 Regroupement des services informatiques de la Commission scolaire des Navigateurs et de la Commission scolaire des Appalaches
- 2.2 Cession de terrain – Complexe de soccer Honco de Lévis – Agrandissement 2016
- 2.3 Articles parus dans les journaux
- 2.4 Demande d'avis juridique

3.0 Information

- 3.1 Rapport du Vérificateur général (QAI) - Conclusion
- 3.2 Rapport de la directrice générale
- 3.3 Calendrier politique 2016-2017

4.0 Rapport des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité EHDAA
- 4.6 Comité de parents

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-15-16-098

1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 26 avril 2016 et de la séance extraordinaire du 6 mai 2016 du conseil des commissaires

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 26 avril 2016 et de la séance extraordinaire du 6 mai 2016 du conseil des commissaires ont été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 20 mai 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 26 avril 2016 et de la séance extraordinaire du 6 mai 2016 du conseil des commissaires et d'adopter ceux-ci tel qu'ils ont été rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention

1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.9 Rapport du président

Monsieur François Caron, président, présente son rapport et répond aux questions des membres du conseil des commissaires.

2.0 DÉCISIONS

2.1 Regroupement des services informatiques de la Commission scolaire des Navigateurs et de la Commission scolaire des Appalaches

ATTENDU le scénario de fusion des commissions scolaires proposé par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) lors de la table Québec – Commissions scolaires le 19 novembre 2014;

ATTENDU que le projet de loi 86 déposé par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) le 4 décembre 2015, ne prévoit aucun scénario de fusion de commission scolaire, mais précise qu'à la demande d'une commission scolaire ou de sa propre initiative, après consultation des commissions scolaires intéressées, le gouvernement peut, par décret, apporter toute modification au territoire des commissions scolaires;

ATTENDU que le projet de loi 86 précise que les commissions scolaires doivent favoriser le partage de ressources et de services entre elles ou avec d'autres organismes publics;

CC-15-16-099
DG

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU que la mesure d'optimisation prévue aux règles budgétaires du MEES permet de financer des projets destinés à dégager des gains d'efficacité dans l'organisation des services des commissions scolaires;

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) désire mandater une firme de consultants externes pour procéder à l'analyse de la faisabilité et des impacts financiers quant au projet de Regroupement des services informatiques de la CSDN et de la CS des Appalaches;

ATTENDU que le mandat confié à la firme de consultants externes permettra notamment de dégager les gains d'efficacité au regard des ressources humaines et matérielles;

ATTENDU que les coûts apparents à cette analyse ainsi que les dépenses d'investissement seront soumis au MEES pour fin de financement, et ce, selon les modalités définies aux règles budgétaires;

ATTENDU les discussions au comité plénier du 10 mai 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

D'AUTORISER l'étude du projet de Regroupement des services informatiques de la CSDN et de la CS des Appalaches;

QU'UN mandat soit octroyé à une firme de consultants externes, par la directrice générale de la CSDN et le directeur général de la CS des Appalaches, qui aura notamment la responsabilité de dégager les gains d'efficacité au regard des ressources humaines et matérielles et d'analyser la faisabilité et les impacts financiers du projet de Regroupement des services informatiques de la CSDN et de la CS des Appalaches;

QUE les coûts apparents à cette analyse ainsi que les dépenses d'investissement soient soumis au MEES pour fin de financement, et ce, selon les modalités définies aux règles budgétaires.

ADOPTÉE à la majorité
1 contre avec mention
Monsieur Marcel Vézina

CC-15-16-100
SRM

2.2 Cession de terrain – Complexe de soccer Honco de Lévis – Agrandissement 2016

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs est partenaire dans le cadre d'une entente portant sur le Complexe de soccer Honco de Lévis;

ATTENDU que le projet d'agrandissement du Complexe de soccer Honco de Lévis nécessite la cession d'un terrain de 2 118,37 m²;

ATTENDU la demande soumise, portée à l'attention des membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, par le conseil d'administration du Complexe de soccer Honco de Lévis ainsi que la lettre du directeur général du complexe à cet effet;

ATTENDU la valeur de l'évaluation municipale du terrain de l'École secondaire les Etchemins, valeur s'établissant à 4 386 100 \$ pour une superficie totale de 98 606 m² soit un taux unitaire de 44,48 \$/m²;

ATTENDU que la valeur du terrain à céder, en fonction du prix unitaire susmentionné, est de l'ordre de 94 226,97 \$ (valeur arrondie), soit un montant inférieur à l'obligation d'obtenir l'autorisation ministérielle en vertu du « Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire »;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU qu'il y a lieu de céder, par voie de bail emphytéotique au bénéfice du Complexe de soccer Honco de Lévis, une partie d'une superficie de 2 118,37 m², du lot originaire 5 364 628, afin de permettre l'agrandissement dudit complexe;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs cède, par voie de bail emphytéotique dont la durée n'excédera pas les termes du bail emphytéotique original, soit 2057, une parcelle de terrain d'une superficie de 2 118,37 m², afin de réaliser l'agrandissement du Complexe de soccer Honco de Lévis;

QUE le Complexe de soccer Honco de Lévis assume tous les frais découlant de la présente résolution;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution et à obtenir toute autre autorisation que les lois ou règlements pourraient requérir.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.3 Articles parus dans les journaux

Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent, demande des explications au président relativement aux propos tenus dans les articles parus dans certains journaux. M. François Caron, président répond aux questions.

PROPOSITION DE HUIS CLOS

ATTENDU l'article 7 du *Règlement interne établissant les règles de procédures des assemblées délibérantes*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos et permettent à messieurs Freddy Ntako et Marcel Vézina qui assistent à distance de participer, de façon exceptionnelle, au huis clos.

ADOPTÉE à la majorité

SUSPENSION DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

Il est 21 h 50.

RETOUR EN SÉANCE À HUIS CLOS

Il est 22 h 00.

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

Il est 22 h 05.

ADOPTÉE à la majorité

CC-15-16-101

CC-15-16-102

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent, prend la parole. Il soutient qu'il n'a plus confiance. M. François Caron, président donne des explications. Des échanges ont alors lieu avec les membres du conseil des commissaires.

CC-15-16-103
SG

Proposition d'un vote de confiance à l'égard du président, M. François Caron

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée St-Laurent et résolu :

QU'un vote de confiance, par vote secret, soit effectué à l'égard de monsieur François Caron, président du conseil des commissaires.

ADOPTÉE à la majorité contre la confiance à l'égard du président, M. François Caron.

CC-15-16-104
SG

Proposition d'un vote de confiance à l'égard du vice-président, M. François-Yves Dubé

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée St-Laurent et résolu :

QU'un vote de confiance, par vote secret, soit effectué à l'égard de monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires.

ADOPTÉE à la majorité pour la confiance à l'égard du vice-président, M. François-Yves Dubé.

CC-15-16-105
SG

Proposition de destruction des bulletins de vote

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée St-Laurent et résolu :

DE procéder à la destruction des bulletins de vote, pour le vote de confiance à l'égard du président et du vice-président.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.4 Avis juridique

Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent, questionne le président quant à son rôle de porte-parole à la suite de l'adoption des résolutions numéros CC-15-16-103 et CC-15-16-104. Des délibérations ont lieu quant à ce sujet.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QU'un avis juridique soit demandé sur les méthodes, les moyens et les procédures, afin que le président, M. François Caron, ne puisse plus représenter la Commission scolaire des Navigateurs.

CC-15-16-106
SG

Retrait de la proposition

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Richard Légaré et résolu :

DE RETIRER la proposition principale concernant la demande d'un avis juridique sur les méthodes, les moyens et les procédures, afin que le président, M. François Caron, ne puisse plus représenter la Commission scolaire des Navigateurs.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Rapport du Vérificateur général (QAI) - Conclusion

Ce point est reporté à une prochaine séance.

3.2 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport tel que déposé, à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

3.3 Calendrier politique 2016-2017

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente à titre d'information, à l'ensemble des membres du conseil des commissaires, le calendrier politique 2016-2017, lequel se retrouvera à l'agenda 2016-2017 de la Commission scolaire des Navigateurs.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises, lors de la séance ordinaire du 10 mai 2016 et de la séance extraordinaire du 24 mai 2016 du comité exécutif.

4.2 Comité de vérification

Monsieur François Caron, président du comité budgétaire de la CSDN, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires, qu'une réunion du comité de vérification s'est tenue le 17 mai 2016. Le vérificateur interne de la firme Raymond Chabot était présent. M. Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières ajoute qu'un suivi concernant la situation financière de la commission scolaire a été présenté aux membres du comité.

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Catherine Nadeau, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires, qu'une rencontre a eu lieu le 24 mai 2016. Elle présente aux commissaires les modifications apportées au *Règlement interne relatif aux frais de séjour, de déplacement et de représentation, ainsi qu'aux frais en lien avec la reconnaissance du personnel*, notamment quant à la consommation de boissons alcoolisées et au dépôt de facture originale lors d'une demande de remboursement. Elle ajoute que le mandat de la protectrice de l'élève prendra fin le 18 août 2016. Il faudra combler ce poste et celui de protecteur de l'élève substitut.

4.4 Comité des ressources humaines

Aucune réunion

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

4.5 Comité EHDAA

Aucun point

4.6 Comité de parents

Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires, que la réunion du 16 mai 2016 fut des plus agréables. Mme Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent, ajoute que le nouveau portail Echo a été présenté.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques membres du conseil des commissaires posent des questions et donnent de l'information.

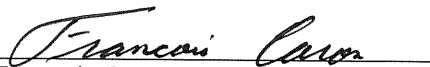
CC-15-16-107

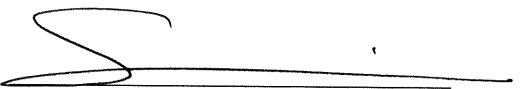
6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 23 h 23.

ADOPTÉE à l'unanimité


François Caron
Président


Guylaine Giguère
Secrétaire générale